

Guerre et chômage féminin : (suite et fin)

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 31

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La guerre est la plus horrible manifestation de la force primant le droit ; elle retarde l'évolution de l'humanité. Pourtant, si les femmes du monde entier veulent se solidariser et travailler à la Paix, le jour sera proche où elles obtiendront des droits, tous les droits. Toutes les réformes à introduire après cet immense bouleversement pourront se faire avec la collaboration de la femme. Le législateur devra reconnaître ses capacités, et dès lors, il n'y a pas de doute qu'elle aura sa place marquée définitivement dans tous les domaines ; mais il faut la solidarité. Ce sera le seul bien que la guerre apportera à l'humanité.

L. LA FONTAINE,

Présidente du Conseil national des Femmes belges.

* * *

Il manque à la société gouvernée par une moitié de l'humanité, à l'exclusion de l'autre, — par le seul droit du plus fort, — l'harmonie qui est une loi de la nature. Si le féminisme d'aujourd'hui n'existait pas, il faudrait donc l'inventer, aujourd'hui que le régime de l'homme a si complètement fait faillite et mené au suicide de l'Europe.

Marguerite GÖBT.

* * *

Le féminisme saura-t-il, à cette heure, prendre position contre le militarisme assassin, comme il a pris position contre l'alcoolisme et contre l'immoralité ? Saura-t-il coopérer, de toutes ses énergies, et de toute la noblesse de son idéal, à la révolution de demain : la substitution intégrale du Droit à la Force dans les relations entre peuples, l'organisation juridique de la société des nations ? Si oui, l'effroyable tragédie aura puissamment contribué à son essor. Si non, il aura abdiqué.

Edgard MILHAUD,

Professeur à l'Université de Genève.

* * *

Je ne sais si, de nos jours encore, beaucoup d'hommes aiment la guerre. Ce qui est certain, c'est que les femmes ne l'aiment pas, et que ce sont des hommes qui l'ont déchaînée l'an dernier. Plus on augmentera l'influence des femmes dans la vie politique des nations, plus il sera difficile d'organiser, puis de déclarer la guerre. Ainsi, dans les années qui la suivront, le souvenir vivant de ses horreurs aidera au succès des justes revendications du féminisme.

Paul MORIAUD,

Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Genève.

* * *

Il est certain que, par son importance capitale, la guerre relègue à l'arrière-plan tout autre intérêt secondaire, ou considéré tel. Il n'en faudrait, cependant, pas conclure à un recul du féminisme : tout au plus est-ce un arrêt, et, encore, un arrêt plus apparent que réel, en ce qu'il ne saurait enrayer, dans les fors intérieurs, le secret travail de gestation qui se dissimule sous un discret silence d'attente, plus fécond, en ces heures troublées, que d'intempestives manifestations.

Il n'est donc pas trop téméraire d'espérer que les esprits, assagis et rendus clairvoyants par la suprême leçon, et ses néfastes conséquences, pénétreront jusque dans les tréfonds des responsabilités masculines pour en constater la lamentable faillite, ainsi que l'inépuisable nécessité de demander à un élément nouveau et pacificateur, le précieux, l'indispensable *équilibre*, sans lequel la paix est un mythe.

J. PASTEUR.

* * *

A mon avis, la guerre n'exercera pas une influence appréciable, dans un sens ou dans l'autre, sur le développement du féminisme, c'est-à-dire sur la conquête du droit de suffrage par les femmes. Comme le pacifisme, le socialisme et le christianisme lui-même, le féminisme s'est montré impuissant à empêcher la guerre, cette négation de tous les progrès humanitaires réclamés par leurs adhérents. Les mères n'ont pas su inculquer à leurs fils l'horreur du carnage ; au contraire, les neuf dixièmes des femmes, dans les pays belligérants, prêchent la haine et la destruction de l'adversaire, s'enthousiasment de gloire guerrière, et rêvent de conquêtes brutales. Sans doute, les femmes ont raison d'admirer et d'encourager les héros qui luttent pour leurs patries et pour les biens suprêmes de l'humanité, menacés par une agression injustifiée. Malheureusement, les masses populaires, dans les pays dont les gouvernements ont déchaîné la guerre, empoisonnées par les mensonges de leurs dirigeants,

se croient elles-mêmes attaquées. Si les citoyens avaient été consultés et avaient pu voter en connaissance de cause dans tous les pays, la guerre n'aurait pas éclaté. Le vote des femmes n'y aurait rien changé. Eclairées, elles auraient voté non ; aveuglées, elles auraient voté oui, comme les hommes.

A. SUTER, conseiller communal, Lausanne.

* * *

La guerre sera sans doute favorable au développement du féminisme. Il est permis d'espérer que l'attitude et le dévouement intelligent des féministes et des suffragettes pendant la guerre gagneront des sympathies au féminisme. J'ai l'impression que les horreurs de la guerre réveilleront les femmes de leur inertie ; elles réclameront plus nombreuses le bulletin de vote qui leur permettra de travailler directement pour que la guerre soit épargnée aux générations futures. Je crois que les femmes si nombreuses, dont les offres d'aide bénévole ont été repoussées un peu partout, lorsque la mobilisation a laissé tant de vides dans les administrations, comprendront encore mieux la situation inférieure de la femme.

La guerre pourrait bien amener une compréhension plus profonde du féminisme parmi les femmes et élargir le mouvement. Mais je ne crois pas qu'elle leur vaudra de nouveaux droits pour le moment. Les féministes, qui ont fait leur devoir de femmes pendant la guerre, aideront encore à reconstruire l'édifice ébranlé après la fin des hostilités. Ce faisant, elles serviront utilement leur cause, mais sans compter sur la récompense d'un droit de vote quelconque.

L. THIÉBAUD,

Présidente du Groupe suffragiste de Neuchâtel.

GUERRE ET CHÔMAGE FÉMININ¹

(Suite et fin.)

IV. — Les ouvrières de l'aiguille.

Le travail de couture revêt des formes multiples.

Tout au haut de l'échelle, il y a le grand *atelier* travaillant pour la clientèle genevoise et surtout pour la clientèle étrangère, souvent pour toutes les deux, et occupant 30, 40, voire même 60 ouvriers (tailleurs) et ouvrières.

Vient ensuite l'atelier plus modeste, avec un personnel d'une dizaine d'ouvrières et d'apprenties ; celui-là recrute ses clientes dans la classe moyenne.

Enfin, une foule de petites couturières travaillent chez elles avec l'aide d'une ou deux apprenties, réassujetties, ouvrières.

À côté des ateliers de couture, et leur faisant concurrence, se place la *couturière à la journée*, depuis l'artiste qui demande, outre la nourriture, 4 à 5 francs par jour pour 7 à 8 heures de travail, jusqu'à la modeste « *tailleuse* » qui consent à faire les arrangements.

Autre forme de travail de l'aiguille : le *travail à domicile* pour les maisons de gros ou de détail : lingerie, mode, confections, etc. Certains magasins de lingerie occupent à la fois des ouvrières à l'atelier et à domicile.

Nous laisserons de côté ce qui concerne la confection masculine, presque toute faite à domicile, et nous ne parlerons que de la couture et de la lingerie.

* * *

Ce préambule nous fait toucher du doigt l'extrême variété que présente le travail de l'aiguille et pressentir aussi la diversité presque insaisissable des perturbations causées, dans ce domaine, par la crise économique.

Reprenons chaque catégorie :

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 février et du 10 mars 1915.

En août dernier, les maisons qui travaillent exclusivement ou presque pour la clientèle genevoise ont subi l'habituel chômage d'été.

En septembre et octobre, le travail a un peu repris; on s'est borné au strict nécessaire, tournant et retournant deux ou trois fois ses armoires et prenant des ouvrières à la maison pour faire les transformations que l'on n'osait demander à sa couturière.

Pour les ateliers de vêtements d'enfants, il en a été de même.

Les maisons de couture et de lingerie, dont la clientèle est étrangère et qui besognent ferme pendant la saison, ont vu le travail diminuer au point d'être obligées de renvoyer presque tout le personnel. Les départs précipités, les difficultés du change, des expéditions en ont été la cause. Nous connaissons une couturière qui n'a pu exécuter une commande d'Amérique, commande qui aurait fait vivre un mois toutes ses ouvrières, parce qu'aucune garantie ne pouvait lui être donnée sur l'arrivée à bon port de sa livraison.

Depuis lors, les choses se sont améliorées dans une faible mesure. Les étrangers sont revenus, en nombre bien inférieur, il est vrai, la saison étant finie. Des Américaines, par sympathie pour les ouvrières de Genève, ont envoyé des commandes.

Des maisons de lingerie ont employé leurs ouvrières inoccupées à établir des modèles. Mais la plupart ont considérablement réduit, sinon supprimé, le travail donné à domicile.

Les *maisons de gros* ayant vu les commandes qui leur étaient faites annulées ou suspendues, le chômage a régné parmi leurs ouvrières. On n'a gardé que les unités indispensables.

Les *ouvrières à la journée*, couturières et lingères, sont, de toutes, celles qui ont le moins pâti de la crise économique. Ayant leurs journées retenues à l'avance, elles n'ont pas chômé. Nous connaissons quelques petites couturières, travaillant seules chez elles, qui se sont mises à aller à la journée chez leur clientes et ailleurs; elles s'en sont bien trouvées. Les salaires n'ont pas ou presque pas été diminués pour cette catégorie d'ouvrières.

Passons aux mois suivants : décembre, janvier, février.

Alors que, dans les petits ateliers, on peut constater en temps normal, un ralentissement du travail qui va presque jusqu'à la morte-saison, les grands ateliers et les ateliers moyens ont beaucoup de besogne en raison des bals, dîners, réceptions. Or, ces commandes ont presque complètement fait défaut cet hiver. On ne fait que le tailleur, nous dit une ouvrière. Remarquons qu'il suffit d'un ou deux tailleurs pour une saison et qu'il fallait au moins plusieurs robes habillées. Aussi les ateliers moyens, spécialisés pour le flou, sont dans le marasme.

De ce fait, le personnel est moins nombreux. Les heures de travail sont diminuées et, conséquence, les salaires aussi, l'ouvrière étant payée à l'heure.

Depuis lors, y a-t-il *reprise du travail*? Il semble que l'on peut répondre affirmativement.

Serait-ce que le vent d'économie qui a soufflé à outrance au début de la crise, est tombé? Est-ce que l'effort intelligent de ceux qui voient, dans le fait de faire travailler, la meilleure forme d'aide mutuelle et de charité, a été compris? Est-ce que, les vêtements s'usant, il a bien fallu les remplacer? Probablement, pour toutes ces raisons à la fois, le chômage paraît actuellement en décroissance. Les ateliers moyens en particulier, ont leur plein d'ouvrières et travaillent sans répit. Les maisons de gros ont repris coupeuses et personnel. Les ouvrières à la journée ont de la besogne assurée. Les grands ateliers seuls n'ont pas retrouvé l'activité d'antan. Il en est peut-être pour eux ce

qu'on nous racontait de la mode. Des clientes, qui se faisaient coiffer dans les grandes maisons qui vendent leurs chefs-d'œuvre au poids de l'or, se sont adressées à des maisons plus modestes, et, leur goût aidant, elles sont arrivées au même résultat d'élégance à un prix bien inférieur.

N'oublions pas, d'ailleurs, que nous sommes en pleine saison. Pour être exact, ce travail d'enquête devrait être, chaque mois, mis au point.

Nous terminerons par une réflexion contrôlée par l'expérience. Les bonnes ouvrières de l'aiguille, celles qui connaissent bien leur métier, sauf cas exceptionnels, ont eu et ont de l'ouvrage. Celles qui chôment sont ou des ouvrières spécialisées : manchières, jupières, etc., qui ne peuvent mener à chef, toutes seules, un costume, ou bien des personnes qui savent mal leur affaire, ou encore celles qui se sont improvisées couturières ou lingères.

Seconde réflexion. Dans la crise actuelle, on n'a pu efficacement aider que les femmes qui possédaient un métier manuel et, en particulier, qui avaient une connaissance au moins suffisante de la couture.

Nous en aurions long à dire là-dessus.

Mais il faut nous borner.

M. GIOVANNA.

Pour terminer notre étude sur le chômage féminin à Genève durant cet hiver de crise économique 1914-1915, nous publions ci-après les statistiques des inscriptions reçues de septembre à mars au bureau de placement de l'Union des Femmes. Sans attribuer à ces chiffres une valeur absolue, puisque toutes les chômeuses de toutes les professions, les horlogères notamment, n'ont pas défilé à ce bureau, nous estimons qu'ils ont cependant une valeur documentaire. On remarquera le nombre très grand de femmes sans profession que, soit la mobilisation ou le chômage de leur mari, soit le renchérissement de la vie, ont amenées à demander du travail (*Réd.*).

Couturières, culottières et gilettes	417
Femmes de ménage	287
Lingères et chemisières	156
Bonnes à tout faire	121
Polisseuses et chainistes	92
Comptables, employées de bureau, sténo-dactylographes	92
Horlogères, fabricantes de spiraux	90
Cuisinières	90
Repasseuses	81
Demoiselles de magasin et employées de commerce	66
Blanchisseuses et recureuses	61
Institutrices et professeurs	61
Femmes de chambre	51
Gouvernantes, bonnes supérieures	49
Pierristes et diamantaires	42
Modistes et chapelières	37
Tricoteuses	31
Bonnes d'enfants	29
Gouvernantes de maison	24
Concierges	22
Cravatières	20
Gardes-malades	19
Brodeuses et dentellières	18
Matelassières et courtpointières	17
Biscuitières et ouvrières de confiserie	14
Aides de maison	13

Ouvrières d'appareillage électrique	10
Bijoutières et émailleuses	10
Relieuses et cartonniers	7
Emballeuses	7
Plieuses et porteuses de journaux	6
Imprimeuses et brocheuses	6
Dames de compagnie ou de réception	6
Cigaretteuses	6
Coiffeuses	5
Marchandes et colporteuses	5
Canneuses et rempailleuses de chaises	4
Directrices d'établissements	4
Ouvrières de fabriques de papier	4
Fourreuses	2
Ouvreuses de théâtre	2
Employées de laboratoires	2
Courrière d'hôtels	1
Téléphoniste	1
Dentiste	1
Plumassière	1
Ouvrière de fabrique de brosses	1
» » » de mètres	1
» » » de feux d'artifice	1
» » » d'accordéons	1
» » » de plomb	1
» » » de végétaline	1
» » » de bandes molletières	1
Sans profession	243

Total : 2348

Voici maintenant la répartition par nationalités :

Genevoises	528
Suisses d'autres cantons	911
Françaises	561
Italiennes	238
Allemandes et Autrichiennes	57
Alsaciennes	26
Russes et Polonaises	13
Anglaises	10
Belges	5
Luxembourgeoises	2
Américaines	2
Espagnoles	2
Hollandaise	1
Bulgare	1
Turque	1

Plus un certain nombre dont la nationalité n'a pas été indiquée.

(Extrait du rapport annuel de l'Union des Femmes).

BONNE NOUVELLE

Les suffragistes danoises viennent de remporter un nouveau succès, le Parlement ayant adopté, le 23 avril, une nouvelle Constitution, qui établit le suffrage universel au vrai sens du mot, c'est-à-dire sans distinction de sexe. Les femmes pourront même devenir membres du Rigsdag (députées). Cette nouvelle Constitution doit encore être adoptée par la prochaine Chambre, dont les élections vont avoir lieu sous peu, et sera définitivement soumise à la signature du roi, probablement au commencement de juin.

A propos du Congrès international de Femmes de La Haye

La très grande propagande faite dans la presse et auprès des féministes par les organisatrices de ce Congrès a causé dans nos milieux une certaine émotion, et nous savons que plusieurs de nos amies ont agité sérieusement la question de se rendre à la Haye. C'est pourquoi nous estimons utile de placer sous les yeux de nos lecteurs le manifeste du Conseil national des Femmes françaises (fédération de 150 associations féminines affiliées au Conseil international des Femmes) et de l'Union française pour le Suffrage des femmes (fédération de 80 groupements suffragistes, affiliée à l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes), et exposant pourquoi les femmes françaises n'ont pas participé à ce Congrès.

Pour la première fois, peut-être, un congrès de paix se réunit sans que la France y prenne part; nous sentons la gravité de cette abstention, et pourtant c'est à l'unanimité que nos sociétés féminines et féministes ont déclaré ne pouvoir participer à un Congrès international, ni accepter le programme que vous leur proposiez.

Pourquoi avoir refusé de nous joindre à tant de femmes qui viennent de pays si différents mettre en commun la générosité et la noblesse de leurs consciences? Après les avoir entendus, vous comprendrez certainement les motifs de notre refus.

Comment nous serait-il possible, à l'heure actuelle, de nous rencontrer avec les femmes des pays ennemis, pour reprendre avec elles le travail si tragiquement interrompu? Ont-elles désavoué les crimes politiques et de droit commun de leur gouvernement? Ont-elles protesté contre la violation de la neutralité de la Belgique? contre les atteintes au droit des gens? contre les crimes de leur armée et de leur marine? Si leurs voix se sont élevées, c'est trop faiblement pour qu'au delà de nos territoires violés et dévastés, l'écho de leur protestation soit arrivé jusqu'à nous. Nous ne pourrions reprendre notre collaboration que lorsque, pour elles comme pour nous, le respect du droit sera la base de toute action sociale.

La tâche à laquelle vous nous conviez pour l'avenir est celle que les Sociétés féminines françaises ont poursuivie dès leur fondation; c'était:

- 1° L'arbitrage obligatoire de tout litige international devant un Conseil de Conciliation;
- 2° L'éducation des enfants en vue de la paix;
- 3° Le respect absolu des nationalités dans l'attribution des territoires.

Vous toutes, qui connaissez la France, savez les fruits portés dans notre pays par cette action pacifiste, et que, seule, une guerre défensive pouvait être acceptée. Nous rêvions de la paix et de l'entente, sinon universelle, du moins européenne, nous ne voulions pas croire ceux qui nous montraient, de l'autre côté de la frontière, la menace grandissante. Comment avons-nous été rappelés à la réalité? Vous le savez, et les documents diplomatiques le diront éternellement devant l'histoire. Puisque les événements actuels nous ont prouvé qu'un pacifisme unilatéral serait inutile, sinon dangereux, nous ne reprendrions notre propagande que lorsque la paix future nous aura donné des garanties efficaces contre l'esprit de domination d'un peuple.

Mais cette paix future, est-ce le moment d'en parler? Aucune de nous n'en a jugé ainsi et c'est avec un étonnement douloureux que nous avons trouvé dans votre programme la conclusion d'un armistice. Comment pourrions-nous y songer lorsque nos provinces subissent le joug de l'ennemi, lorsque la Belgique se dresse encore en martyre devant nous?

Ignorez-vous enfin ce que la France attend de cette paix? Elle attend la libération de l'avenir. Contraints par la défaite, ses ennemis devront reconnaître que leur force matérielle s'est brisée contre la défense héroïque des nations. Prouver au monde que le sentiment de son droit décuple la force d'un peuple, c'est prévenir le retour du fol esprit d'orgueil, destructeur de l'idéal de paix et de justice qui a si longtemps éclairé notre route.

Jusque là, la France et les femmes de France ne veulent pas parler de paix. C'est la tristesse est entrée dans beaucoup de foyers,